

VIE Syndicale 81



SNUipp Tarn
2, av Colonel Teyssier
81000 ALBI

VIE SYNDICALE 81 SNUipp TARN
2 Avenue Col. Teyssier - 81 000 ALBI

Tél: 05 63 38 44 34
Fax: 05 63 38 34 28
E-mail: snu81@snuipp.fr



Déposé le

N° 102 mai 2007

1.50 €

SOMMAIRE

- EDITO P 1
- Compte rendu de la CAPD du 22 mai P 2
- 2ème mouvement 11 juin : conseils
- EVS : Le SNUipp obtient des réponses
- Le VIIème congrès du SNUipp

PERMANENCES

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
9h / 12h30 13h30 / 17h

Mercredi 14h / 17h

Tel : 05.63.38.44.34

Fax : 05.63.38.24.28

E-mail : snu81@snuipp.fr

Site internet : <http://81.snuipp.fr>

2 ÈME MOUVEMENT

La saisie des vœux sur
I-Prof se fera
jusqu'au 11 juin

DEMANDE D'ADMISSION À LA RETRAITE POUR LA RENTRÉE 2008

Établissez votre demande sur
papier libre par la voix
hiérarchique à la DPE à l'IA en
joignant :

- Une copie intégrale du livret de famille,
- Une copie de la carte d'identité
- Votre relevé de carrière à réclamer à la CRAM

15 JUIN Délai de rigueur

**DÈS MAINTENANT
REJOIGNEZ-NOUS
SYNDIQUEZ-VOUS**
Pour l'année
2007/2008

LA RÉSISTANCE SYNDICALE CONTINUE APRÈS LES ÉLECTIONS !

Nicolas Sarkozy vient d'être investi président de la République.

- Après le renforcement des inégalités sociales, les réductions massives d'effectifs et l'accroissement de la précarité dans la Fonction Publique, la chasse à l'étranger ...auxquels nous avons eu droit depuis 5 ans qu'il est au gouvernement, à quoi devons nous nous attendre ?
- Quel sera l'avenir de l'école, de ses personnels, des services publics en général ?
- Comment sera traité la précarité dans les écoles ? Les EPEP seront-ils expérimentés à la rentrée 2007 ? Et le fichage des élèves généralisé avec « base-élève » ?
- La modification de la carte scolaire semble bien en train de se mettre en place, qui verra la ségrégation sociale s'accroître. Le service minimum, cheval de Troie destiné à briser le droit de grève, est aussi sur les rails. Et quand Xavier Darcos parle de revalorisation des salaires, nous devrions plutôt entendre salaires au mérite !

Nous, au SNUipp, nous faisons le pari d'une rénovation du Service Public d'Éducation Nationale qui ne fasse pas l'impasse sur les moyens. Nous continuerons d'exiger que l'Éducation, le progrès social, le droit au travail, à la sécurité professionnelle, et à la justice soient mis au rang des priorités nationales. Ces valeurs sont inscrites dans les fondements de notre syndicat, et déterminent les revendications que nous portons en toute indépendance.

Nous avons besoin, plus que jamais, de donner de la force au mouvement syndical, et la force d'un syndicat ce sont ... ses adhérentes et ses adhérents !

Dès maintenant, soyons prêtes et prêts à agir et réagir tous-tes ensemble, en se syndiquant au SNUipp.



1ER MOUVEMENT : COMPTE RENDU DE LA CAPD DU 22 MAI

Vos délégué-es du personnel SNUipp 81 :
Thierry VEINE, Dominique GRANIER-RODRIGUEZ, Thomas VERDIER

L'Inspecteur d'Académie a ouvert la séance dans la nouvelle salle baptisée Lucie Aubrac en regrettant la divulgation du mouvement par les syndicats avant la CAPD, et qu'ainsi les services de l'IA étaient assaillis de questions. Il a en suivant annoncé, qu'à l'avenir, l'administration enverrait elle-même le pré-mouvement une semaine à l'avance.

Le SNUipp a rappelé que la publication du pré-mouvement était depuis de nombreuses années un moyen de faciliter le travail de la CAPD et des élu-es paritaires et nous nous félicitons que l'Inspecteur d'Académie reprenne à son compte notre démarche de vérification du mouvement.

Le SNUipp a fait une déclaration préalable rendant hommage à Lucie Aubrac et dénonçant à nouveau les multiples attaques dont l'école a été victime et les menaces qui pèsent sur l'avenir (voir déclaration en pièce jointe et en bas de page).

Première phase du mouvement :

- 724 collègues avaient émis un avis de participation.
- 560 ont effectivement participé et fait 7232 vœux.
- 277 ont obtenu une mutation soit 49.66 %.
- 135 ont été maintenu-es sur leur poste soit 24.11 %.
- 148 sont sans affectation après la 1^{ère} phase soit 26.43 %.

6 cas particuliers de collègues en difficulté ont été examinés par la CAPD, dont 1 seule a été privé de l'affectation au barème : les syndicats se sont abstenus. Cette modification a entraîné une cascade de changements d'affectation pour 5 autres collègues.

Nous tenons à rappeler ici aux collègues la nécessité de bien s'informer sur les règles de participation au mouvement, car chaque année, certain-es passent à côté d'une mutation en ne s'inscrivant pas ou en s'inscrivant trop tard.

Les postes spécifiques avec appel à candidature ont ensuite été passés en revue : ces postes sont attribués, après entretien, en priorité en fonction de l'avis rendu par la commission d'entretien, puis départagés le cas échéant au barème. Dans ce cadre, 3 postes de conseiller-ères pédagogiques pour la circonscription Albi Montagne (circonscription de l'IA adjoint) ont été attribués.

Le SNUipp est intervenu en s'étonnant que des postes puissent être rattachés à une circonscription inexistante, puisque la création de celle-ci a été refusée par le Ministère. L'Inspecteur d'Académie nous a expliqué qu'il avait eu l'assurance de la création future de cette circonscription pour la rentrée 2008, et qu'il s'agissait

pour cette année d'une période de « transition » (ces 3 postes sont répartis pour l'année prochaine sur les circonscriptions de Carmaux, Mazamet et Lavaur).

Les personnels sans affectation à l'issue de cette première phase, devront participer à la seconde phase : les postes seront connus le 1^{er} juin 2007, et les vœux devront être effectués pour le 8 juin.

Congés de formation :

Pour l'année prochaine, 30 mois de congés de formation sont attribués au département. L'Inspecteur d'Académie a permis aux syndicats de se concerter pour répartir les mois de formation accordés par le rectorat au département de la façon la plus équitable possible pour les collègues. Après une interruption de séance et suite à l'intervention intersyndicale du SNUipp et du Se Unsa, 5 collègues ont obtenu satisfaction sur les 7 demandes.

Inéat exéat :

L'Inspecteur d'Académie a accordé tous les exéats, considérant que cela permettrait à un maximum de collègues désirant entrer et à ceux-celles désirant sortir de le faire.

Pour les inéats, les demandes ont été triées : ne peuvent être satisfaites que les demandes des collègues qui ont participé aux permutations informatisées avec le Tarn dans les 3 premiers vœux, ou celles dont le-la conjoint-e a eu sa mutation professionnelle dans le département après la phase de permutation informatisée. Seront intégré-es en priorité :

- Les collègues disposant d'une spécialisation : ceux-ci ne pourront postuler que sur des postes spécialisés.
- Les demandes pour raison médicale.
- Ensuite, seront intégrées au barème :
- Les demandes pour rapprochement de conjoint-e.
- Les demandes pour rapprochement familial.
- Les demandes pour convenance personnelle.

Les temps partiels :

Demandes de travail à temps partiel à 50 % (de droit et sur autorisation) : 94

Demandes de travail à temps partiel à 77,78 % de droit : 51

Demandes de travail à temps partiel à 77,78 % sur autorisation : 16

Les demandes de temps partiels on été examinées lors du groupe de travail du mercredi 30 mai 2007.

CAPD DU 18 JUIN : 2ÈME MOUVEMENT

Pour les collègues n'ayant pas obtenu d'affectation au premier mouvement, une deuxième CAPD se tiendra le lundi matin 19 juin.

ATTENTION : LISTER OBLIGATOIREMENT TOUS LES POSTES !

La liste des postes vacants sera disponible sur le site internet de l'IA (via I-Prof) à partir du 4 juin 2007.

Date butoir :
pour le retour des fiches de vœux :
11 juin 2005 par I-Prof

Consignes :
pour remplir votre fiche de vœux :
Tous les postes vacants doivent être listés par ordre de préférence.

ATTENTION :

1. Certains postes peuvent être attribués à titre définitif comme les postes D1. Ce ne sont pas des directions mais des classes uniques. L'inscription sur la liste d'aptitude n'est donc pas requise pour l'obtenir à titre définitif

2. Les collègues qui n'auront pas listé tous les postes disponibles et qui n'auront pas obtenu de nomination, se verront attribuer n'importe quel poste restant.

EVS : APRÈS LA JOURNÉE D'ACTION DU SNUIPP, RECONDUCTION DU DISPOSITIF À LA RENTRÉE 2007

Après la journée d'action du mercredi 23 mai et les différentes informations recueillies au cours des audiences, Le SNUipp a de nouveau interpellé le ministère.

Le cabinet du ministre nous a donné l'assurance que « le ministère travaille à ce que le dispositif EVS soit reconduit à la rentrée 2007 en ce qui concerne les emplois et les personnes ». Cela concerne les EVS qui assistent les élèves en situation de handicap, les EVS qui aident à la direction et au fonctionnement de l'école, les EVS recrutés en collège. Les modalités de reconduction des différents types de contrats (CAE et CAV) sont à l'étude. Cette réponse plus précise résulte de notre journée d'action. Nous poursuivons auprès du ministère nos interventions sur toutes les questions (prime pour l'emploi, formation.)

CAPD DU 22 MAI : MOTION LUE PAR LES DÉLÉGUÉ-ES

L'année scolaire 2006 2007 s'est illustrée par des régressions dans tous les champs de l'école.

--- Nous avons vu ---

Fondre l'ISSR, qui non seulement ne dédommage plus les frais de transport de nos collègues, mais encore rebutera les enseignant-es d'exercer sur ces postes. Disparaître notre formation continue, faute de crédits et d'enseignant-es.

Les remplacements d'enseignant-es se faire de plus en plus rares. Des pressions insupportables s'exercent sur les directions d'école pour la mise en place du fichage des élèves.

Nos classes se surcharger d'enfants, rendant les conditions d'enseignement de plus en plus difficiles, et même des écoles en REP passer la barre des 25 élèves par classe.

L'accueil des 2 ans, qui représente un pan entier de notre école maternelle, se dissout dans la raison budgétaire.

Des sanctions très fortes s'abattre sur des collègues. Une sanction financière disproportionnée, pour une cigarette fumée dans la cour de récréation, pour l'un et un avertissement pour avoir demandé que les textes officiels soient appliqués, pour l'autre.

Les programmes scolaires gravement remis en question dans une logique passéiste sans aucune concertation avec la profession.

Le passage en force des EPEP, qui sont une réforme en profondeur de l'Éducation Nationale alors que tous les partenaires, sauf le MEDEF, s'y sont opposés au CSE du mois de janvier.

La police intervenir jusque devant les écoles maternelles pour arrêter des parents sans papier.

--- Nous verrons bientôt ---

Les RASSED dispersés sur le département, faute de postes budgétaires et de moyens pour les enfants en difficulté.

Les postes de brigadier-ères et de remplaçant-es occupés par de jeunes collègues débutant-es dans la profession.

les écoles maternelles continuer à se dissoudre dans des regroupements d'école, qui permettront toujours plus de suppression de classes, et les enfants de 3 ans rester de plus en plus nombreux sans scolarisation

Aujourd'hui nous sommes réunis dans la salle Lucie Aubrac. Cette illustre résistante décédée il y a 2 mois, avec les honneurs de la République, nous a laissé un héritage. Tout au long de sa vie, elle s'est employée à conjuguer le mot Résistance au présent.

Un de ses derniers combats fut de s'opposer, aux côtés du RESF et des militants syndicaux, à l'expulsion des enfants de parents sans papiers.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, sachez que quelques soient les attaques et les régressions, portées à l'école ou aux personnels, le SNUipp sera toujours sur le chemin de la résistance.

LE VII^{ème} CONGRÈS DU SNUIPP SE TIENT À NEVERS DU 5 AU 8 JUIN

Après une période récente où l'école a été « malmenée », ce sera l'occasion pour le syndicat de poursuivre sa réflexion sur son projet de transformation de l'école, en lien avec les personnels.

Lors de la première journée, une table ronde sera organisée sur ce thème avec la participation de Philippe Meirieu, professeur à l'université Lyon 2, et de Laure Dumont, journaliste spécialiste des questions d'éducation.

D'autres invités, de la FSU ou représentants des syndicats enseignants français et étrangers, des mouvements pédagogiques et d'éducation populaire... seront également présents. Lors de ce congrès, le SNUipp enrichira également sa réflexion et ses mandats revendicatifs sur le syndicalisme nécessaire pour agir et promouvoir des alternatives, en France comme dans le reste du monde.

Plus de 400 délégués de l'ensemble des sections départementales sont attendus pour ce moment fort de la vie syndicale qui définira l'orientation générale du SNUipp lors des trois années à venir.